

Guéret, le 18 novembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département reste mobilisé

A condition exceptionnelle, mesure exceptionnelle. Le Département a tenu sa Commission Permanente, vendredi 13 novembre, en visioconférence. Les élus ont examiné et validé de nombreux dossiers et restent ainsi mobilisés pour les Creusois.

Tout d'abord, **aux côtés des plus jeunes**. Multi-accueils, micro-crèches, Relais d'assistants maternels et accueils de loisirs bénéficieront de plus de 180 000 € de subventions pour accueillir nos tout-petits. Tandis que les assistants familiaux et les assistants maternels pourront partir en formation grâce à la convention pour l'accueil occasionnel des enfants au sein des structures d'accueil du Grand Guéret. L'accueil des enfants qu'ils ont en garde, sera entièrement pris en charge par le Conseil départemental.

Et pour les enfants atteints de troubles autistiques, le Département a validé la mise en place d'un partenariat avec les Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile « RIPI.ESI » et « Pas à Pas ». Il s'agira de faciliter les relations entre les professionnels de ces structures et la PMI, de bénéficier d'une expertise et d'éviter toute rupture de parcours en instaurant un suivi de la prise en charge de l'enfant.

Ensuite, **aux côtés des plus fragiles**. Le Département poursuit son action au travers de sa cellule habitat afin d'améliorer la performance énergétique des logements, de favoriser la sortie de l'insalubrité et d'accompagner la mise en accessibilité de l'habitat. Ce dernier point sera déployé également au sein du parc de logements sociaux de Creusalis. Une convention permettant l'adaptation des logements des locataires bénéficiaires de l'APA et de la PCH sera signée avec le bailleur social.

Il s'agira aussi d'accentuer la lutte contre la pauvreté. Après avoir validé l'avenant à la Convention d'Appui à la Lutte Contre la Pauvreté, les élus ont acté l'attribution de plus de 43 000 € à 3 structures d'insertion par l'activité économique : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), Association Intermédiaire LASER EMPLOI 23 et Comité d'Accueil Creusois. Soutenir ces structures vise à sécuriser l'offre d'insertion par l'activité économique sur le territoire, dans un contexte où le chômage augmente, en limitant l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi local.

L'emploi local et le monde économique se trouveront également confortés par les investissements sur la voirie, comme sur la RD 990 entre la commune de Chénérailles et la RD53 où des travaux de calibrage et de renforcement de la chaussée seront conduits pour plus de 2,5 M€.

Enfin, en cette période troublée pour le milieu associatif, le Département reste mobilisé **auprès du monde culturel et sportif**. Dans le cadre du plan départemental de développement de la lecture publique, les élus ont acté une aide à l'informatisation de la gestion de la bibliothèque de Cressat et une subvention aux travaux de mise en conformité de la bibliothèque de Chéniers pour un montant total de plus de 2 500 €.

Quant aux sportifs, de nouvelles aides leur ont été attribuées dans le cadre du Fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau et de la politique sportive du Département. Deux fonds abondés respectivement en 2020 de 24 000 € et 245 450 €.

Une façon de rappeler tout l'attachement que porte le Département au monde du sport alors que, grâce à une candidature portée collectivement, Guéret a été retenue comme Centre de Préparation aux Jeux Olympiques 2024 pour les disciplines VTT, cyclisme sur route et cyclisme paralympique. Le Conseil départemental soutiendra cette labellisation en finançant à 100% le poste d'ambassadeur au sein de l'association « Creuse Oxygène ». Cet ambassadeur aura pour mission de créer et entretenir les liens avec les délégations étrangères afin de les convaincre de choisir Guéret comme base d'entraînement.

Et parce que demain se prépare aujourd'hui, pour commencer à promouvoir la filière cyclisme aux niveaux national et international, « Creuse Oxygène » bénéficiera d'un soutien de 9 450 € pour l'organisation de la manche de Coupe de France VTT en 2021 à Guéret.